



5, rue de Charonne  
75011 Paris  
Tél. 01 47 00 55 34  
ithaque@wanadoo.fr  
www.ithaque-  
consultants.com

# **Les intervenants artistiques des arts vivants dans la branche animation**

## **Musique-danse-cirque-théâtre**

### **Un état des lieux Emploi-formation**

#### **Annexes**

*Observatoire des métiers de la branche animation*

*Avril 2012*

---

# ANNEXES

---

## Sommaire

---

<b><i>ANNEXE 1 : Les diplômes d'enseignement dans les activités artistiques</i></b>	<b>2</b>
› <i>Musique</i>	<b>3</b>
› <i>Danse</i>	<b>5</b>
› <i>Théâtre</i>	<b>6</b>
› <i>Cirque</i>	<b>7</b>
<b><i>ANNEXE 2 : réglementations des formations</i></b>	<b>10</b>
<b><i>ANNEXE 3 : Détail des formations classées dans la catégorie "perfectionnement" (Unifirmation 2006-2010)</i></b>	<b>11</b>
<b><i>ANNEXE 4 : Enquêtes employeurs et salariés</i></b>	<b>14</b>
› <i>Enquête employeurs : spécialité des trois derniers salariés recrutés</i>	<b>14</b>
<u>≥</u> <i>Enquête employeur : Détail des réseaux d'appartenance des répondants</i>	<b>16</b>
<u>≥</u> <i>Réponses aux questions ouvertes du questionnaire « salariés »</i>	<b>17</b>

# Annexe 1 : Les diplômes d'enseignement dans les activités artistiques

Un repérage des principaux diplômes existants dans les domaines de l'enseignement des disciplines artistiques musique, danse, cirque.

› Musique

Formations	Niveau EN	Conditions préalables	Certificateur	Durées	Voix d'obtention	Lieux d'enseignement	Domaines de compétences
<b>Diplômes enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)</b>							
Diplôme d'Etat de professeur de musique (DE)	Niveau III	Etre titulaire d'un DEM	Diplôme d'Etat Ministère de la culture et de la communication	2 ans soit 1000 h 4 modules : <i>Pratique musicale, culture musicale, culture pédagogique, pratique pédagogique</i>  4 spécialités DE : <i>disciplines classiques, jazz, musiques actuelles amplifiées, musique traditionnelle</i>	Formations + VAE (après VAE la formation dispensée est d'une durée maximale de 600 heures)	CEFEDM (Centre de formation des enseignants de la danse et de la musique) et CESMD (Centre d'Etudes supérieures de la musique et de la danse)	Conservatoires, Ecoles associatives ou privées  Donne accès au concours (catégorie B) pour le poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique (ASEA) dans les conservatoires de musique
CA (Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique)  Nouvelle appellation : professeur d'enseignement artistique, option musique	Niveau II	Etre admissible dans les conservatoires supérieurs de danse et de musique Etre titulaire d'un diplôme d'Etat ou d'un DUMI Etre titulaire d'un CAPES ou de l'agrégation Ou attester d'activités régulières de professeur depuis au moins 3 ans	Diplôme d'Etat Ministère de la culture et de la communication	2 ans soit 1000 h 5 modules : Formations musicales approfondies, Didactiques des disciplines, Sciences de l'éducation, Expérience de terrain, Culture générale	Formations + VAE	CNSMD (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris et Lyon)	Tous types de structures + CNR et ENM  Donne accès au concours FPT (catégorie A) pour le poste de professeur d'enseignement artistique dans les conservatoires
Diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI)	Niveau III	Avoir un niveau équivalent à Bac +2 et un niveau de formation musicale correspondant au DEM	Ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la culture	2 ans	Formations + VAE	CFMI (Centre de formation de musiciens intervenant) IFMI (Institut de Formation de Musiciens Intervenant)	Permet de travailler dans les écoles, associations, crèches ou hôpitaux + possibilité de postuler pour un CA

Formations	Niveau EN	Conditions préalables	Certificateur	Durées	Voix d'obtention	Lieux d'enseignement	Domaines de compétences
Licence professionnelle activités culturelles et artistiques option encadrement et coordination de pratiques musicales	Niveau II (Bac + 3)		Ministère de l'éducation national	1 an	Formation initiale, continue, VAE, (pas d'apprentissage)	Université Lille II	Coordination et encadrement musical dans associations, écoles de musiques, établissements scolaires
Certificat de musicien interprète des musiques actuelles MIMA	Niveau IV		FNEIJMA	30 semaines	VAE possible mais pas d'alternance	fédération nationale des écoles d'influence jazz et musiques actuelles (FNEIJMA)	Enseignement des musiques d'aujourd'hui (jazz, rock ...)
<b>Autres diplômes</b>							
Le diplôme d'études musicales (DEM)	Niveau II (Bac + 3)		Ministère chargé de la Culture et de la communication	3 ans, à l'issu du troisième cycle spécialisé (pré-professionnel)  Sanctionne la fin des études musicales	Formation initiale	ENM (Ecole Nationale de Musique) et CNR (Conservatoire National de Région)	Donne accès au concours FPT pour le poste d'assistant d'enseignement artistique  Permet de continuer sur un DE
Certificat de fin d'études musicales (CFEM)	Niveau II (équivalent Bac +3)		Ministère chargé de la Culture et de la communication	3 ans A l'issu du troisième cycle personnalisé	Formation initiale, apprentissage, VAE	ENM (Ecole Nationale de Musique) et CNR (Conservatoire National de Région)	Permet de continuer sur le DEM

› Danse

Formations	Niveau EN	Conditions préalables	Certificateur	Durées	Voix d'obtention	Lieux d'enseignement	Domaines de compétences
<b>Diplômes enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)</b>							
Diplôme d'Etat de professeur de danse (DE)	Niveau III	<b>Obtention préalable de l'examen d'aptitude technique (EAT)</b> Dispense de l'EAT : - Titulaire d'une médaille d'or d'un CNR ou d'une ENM - Titulaire du certificat technique de fin du dernier cycle du cursus des CNR ou ENM - Titulaire du 1er ou 2ème prix de danse du CNSMD de Paris - Titulaire du certificat de danse du diplôme supérieur de danse du CNSMD de Paris	Diplôme d'Etat Ministère de la culture et de la communication	600 heures Formation musicale (100 heures) Histoire de la danse (50 heures) Anatomie-physiologie (50 heures) Pédagogie (400 heures). 3 options : classique, contemporain, jazz	Formations + VAE	Les départements pédagogiques du centre National de la Danse de Paris ou de Lyon Les CEFEDM Les CREPS CESMD + Ecoles privées Pour une liste détaillée des centres habilités : <a href="http://www.addm49.asso.fr/Documents/doc_danse_01.pdf">www.addm49.asso.fr/Documents/doc_danse_01.pdf</a>	Le diplôme d'Etat de professeur de danse permet avant tout de devenir enseignant, soit dans le privé ou bien dans le secteur public : CNR et EN de Danse comme assistant spécialisé d'enseignement artistique ou au sein des écoles municipales de musique et de danse. Il permet par ailleurs de préparer le certificat d'aptitude
CA (Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse)  Nouvelle appellation : professeur d'enseignement artistique, option musique	Niveau II	Accessible au titulaire du DE ou équivalence sur examen	Diplôme d'Etat Ministère de la culture et de la communication	Sur concours 700 heures	Formations + VAE	CNSMD (Conservatoire National de Musique et de Danse) La certification peut être obtenue à l'issue d'un examen sur épreuves ou à l'issue d'une formation diplômante dispensée par les CNSMD de Paris et de Lyon.	Titre obligatoire pour devenir professeur titulaire dans un CNR ou une ENM
<b>Autres diplômes</b>							
Diplôme d'études chorégraphiques (DEC)	Niveau II (Bac + 3)		Diplôme d'Etat Ministère de la culture et de la communication	3 ans à l'issue du 3ème cycle spécialisé (pré-professionnel)	Formation initiale	CNR, CNSMD et ENM	

Certificat d'études chorégraphiques (CEC)	Niveau IV (équivalent Bac)	Accessible à partir de 14 ans	ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative	3 ans à l'issu du 3 ème cycle personnalisé	Formation initiale, apprentissage, VAE	CNR, CNSMD et ENM	Permet de continuer sur le DEC
---	----------------------------	-------------------------------	---	--	--	-------------------	--------------------------------

›

## › Théâtre

Formations	Niveau EN	Conditions préalables	Certificateur	Durées	Voix d'obtention	Lieux d'enseignement	Domaines de compétences
<b>Diplômes enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)</b>							
Diplôme d'Etat d'enseignement du théâtre (depuis 2005)	Niveau III		Ministère de la culture et de la communication	600 heures			
CA (Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de théâtre)	Niveau II		Ministère de la culture et de la communication				
Licence professionnelle activités culturelles et artistiques option encadrement d'ateliers de pratiques théâtrales	Niveau II		Ministère de l'éducation nationale	1 an	Formation initiale, continue, CPRO, VAE	Université Panthéon Sorbonne Paris I	Intervenant artistique en milieu scolaire, associatif ou social (hôpitaux, prisons...)
Licence Professionnelle Activités culturelles et artistiques option concepteur réalisateur d'interventions théâtrales	Niveau II		Ministère de l'éducation nationale	1 an		Université de Perpignan	Plus un rôle d'administrateur de compagnies ou d'associations culturelles que de véritable animateur. Peut travailler dans tous types d'établissements culturels (compagnies, théâtres, lieux de diffusion), service culturel des collectivités locales, association de développement local

Autres diplômes							
Diplôme d'études théâtrales	Niveau II (Bac + 3)	Avoir suivi un cycle d'enseignement professionnel initial dans le cadre d'un cursus complet	ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative	A l'issu du cycle d'orientation professionnelle		Validation au sein des CNR danse, musique et art dramatique, ou ENM	Il permet de se présenter dans les écoles supérieures d'art dramatique
Certificat d'Etudes théâtrales	Niveau IV (équivalent Bac)		Certificat d'école ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative	A l'issu de la première du cycle d'orientation professionnelle	Formation initiale, apprentissage, VAE	Conservatoires et Ecoles départementales de théâtre	

›

## › Cirque

Formations	Niveau EN	Conditions préalables	Certificateur	Durées	Voix d'obtention	Lieux d'enseignement	Domaines de compétences
<b>Diplômes enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)</b>							
Diplôme d'Etat de professeur de cirque (depuis mars 2011)	Niveau III		Diplôme d'Etat Ministère de la culture et de la communication	2 ans 600 heures	Formation initiale, continue et VAE	Centre national des arts du cirque (CNAC)	Enseignement professionnel supérieur du cirque



BPJEPS spécialité « activités du cirque » (titre RNCP)	Niveau IV		Ministère de la jeunesse et des sports	2 ans 600 heures  Alternance 650 heures en entreprise et 650 heures en centre de formation	Formation initiale, continue, apprentissage et VAE (Durée totale cumulée et justifiée d'au moins trois ans)	Ecole du Centre régional des arts du cirque de Lomme Piste d'AZUR Centre des Arts du cirque Balthazar CREPS Rhône-Alpes	Encadrement d'animation dans le secteur du cirque de loisir  Animateur, animateur socioculturel, initiateur aux arts du cirque, animateur territorial Structures: associations d'éducation globale, écoles de cirque (sous forme lucrative, associative ou municipale), compagnies de cirque, établissements scolaires
BREVET artistique des techniques du cirque (BATC)	Niveau IV (1er cycle niveau Bac)		Ministère chargé de l'éducation nationale en lien avec le ministère chargé de la culture	2 ans (24 UV) après concours	Formation initiale, formation continue, apprentissage et VAE	Ecole Nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois	Aptitude professionnelle aux arts du cirque  Métier d'artiste de cirque. Possibilité d'animer des ateliers dans des centres socioculturels
DMA (Diplôme des Métiers d'Arts) arts du cirque	Niveau III (2ème cycle niveau Bac + 2)		Ministère chargé de l'enseignement supérieur	3 ans : 2 ans 560 heures (9UV) + 3ème année d'insertion professionnelle	Formation initiale, continue, apprentissage et VAE	Centre national des arts du cirque (CNAC) Ecole nationale supérieure des arts du cirque (ENSAC) Académie Fratellini CFA des métiers des arts du cirque	Métiers d'artistes de cirque
DMA (Diplôme des Métiers d'Arts) arts de la marionnette	Niveau III (2ème cycle niveau Bac + 2)		Ministère chargé de l'enseignement supérieur	3 ans	Formation initiale, continue, apprentissage et VAE		Métiers d'artistes de cirque
Licence Professionnelle Activités culturelles et artistiques spécialité Arts du clown	Niveau II (Bac + 3)		Ministère chargé de l'enseignement supérieur	3 ans	VAE possible mais pas d'alternance	Université Claude Bernard (Villeurbanne, Rhône) Lyon I	Emploi dans le secteur du spectacle vivant, de l'animation culturelle et de l'animation scolaire. développe des activités de clown dans le champ du spectacle vivant et d'animation pédagogique, sociale et culturelle à partir de la maîtrise des techniques et des arts du clown.

Autres diplômes							
BIAC (Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque)	Niveau IV		Fédération française des écoles de cirque	35 heures théoriques et 1 à 2 semaines de pratiques	Formation initiale, continue et VAE (1200 h sur un minimum de 36 mois cumulés et justifiés)	Ecole du Centre régional des arts du cirque de Lomme Piste d'AZUR Centre des Arts du cirque Balthazar CREPS Rhône-Alpes	Interventions dans le secteur du cirque de loisir
BISAC (Brevet d'Initiateur spécialisé en art du cirque)	Niveau IV		Fédération française des écoles de cirque	35 heures théoriques et 1 à 2 semaines de pratiques	Formation initiale, continue	AFCA Aire-sur-l'adour	Interventions dans le secteur du cirque de loisir

Sources : Médiathèque cité de la musique, ONISEP, RNCP, CPNEFSV, différents ministères (ministère des sports, ministère de la culture et de la communication, ...)

## ANNEXE 2 : réglementation sur la formation

### Réglementation des écoles de musique, de danse et d'art dramatique :

**Décret n°2005-675 du 16 juin 2005** portant organisation du cycle d'enseignement professionnelle initial et création des diplômes nationaux d'orientation professionnelle de musique, de danse et d'art dramatique.

### Réglementation encadrant l'enseignement de la danse :

**Loi n° 89-468 du 10 juillet 1989**

**Codes de l'éducation : deuxième partie/ Titres VI/ chap.2 : l'enseignement de la danse  
Article L362-1**

« Nul ne peut enseigner la danse contre rétribution ou faire usage du titre de professeur de danse ou d'un titre équivalent s'il n'est muni :

- ▀ soit d'un diplôme de professeur de danse délivré par l'État, ou du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de danse ;
- ▀ soit d'un diplôme français ou étranger reconnu équivalent ;
- ▀ soit d'une dispense accordée en raison de la renommée particulière ou de l'expérience confirmée en matière d'enseignement de la danse, dont il peut se prévaloir.

Le présent article s'applique aux danses classiques, contemporaine et jazz. »

**Annexe juridique à compléter par la suite**

## ANNEXE 3 : Détail des formations classées dans la catégorie "perfectionnement" (Uniformation 2006-2010)

Étiquettes de lignes	Nombre de salariés	Nb d'heures
FORMATION MUSICALE	30	360
MUSIQUES ACTUELLES	27	324
INITIATION AUX MUSIQUES ET DANSES D'EUROPE	14	490
LE CORPS DU MUSICIEN	9	135
ENERGIE ET PRESENCE SCENIQUE DU MUSICIEN	9	90
INITIATION AU LOGICIEL FINALE	8	64
STAGE DE DANSE	5	116
ENVIRONNEMENT AUDIO ET LOGICIEL CUBASE 4	5	175
STAGE HIP HOP	5	140
MUSIQUE INDIENNE	4	40
DÉCOUVERTE DE L'UNIVERS CHORÉG. DE LA CIE JOSEPH	4	78
DIRECTION ORCHESTRE 75	4	300
STAGE INTERNATIONAL DE DANSE	4	78
F°INTENSIVE DANSE INSPIRATION AFRICAINE	3	90
MARIONNETTES ET THEATRE D'OMBRE	3	105
MUSIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR	3	30
STAGE DE DANSE ETE 2007	2	15
STAGE CONGAS	2	20,6
LOGICIEL FINALE 2008FR	2	28
FORMATION CONTINUE DES PROFESSEURS DE MUSIQUE	2	20
COURS INDIVIDUELS DE HARPE	2	66
PERFECTIONNEMENT ET PRATIQUE D'ENSEMBLE	2	30
DEVLOPPER SA CRÉATIVITÉ	2	42
FORMATION ARRANGEMENT	2	54
DANSES LATINES AMERICAINES ROCK SALSA	2	221
STAGE NATIONAL DE DANSE ETE 2008	2	12
INITIATION A L'ENREGISTREMENT STUDIO	2	140
STAGE INTERNATIONAL DE DANSE DE COUPLE	2	104,5
JAZZ SESSION AOÛT	2	110
PORT DU HARNAIS TRAVAIL EN HAUTEUR	2	42
LA CRÉATION MAGIQUE: POUR UNE MAGIE NOUVELLE	2	560
LE LOOPER	2	48
COURS DE CHANT INDIV.POUR CHANTEURS CONFIRMES	1	4
DANSE CONTEMPORAINE	1	30
PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE VIOLONCELLE	1	25
FORMATION DANSE	1	64
STAGE INTERNATIONNAL DE HARPES CELTIQUES	1	47
FORMATION DANSE HIP HOP	1	17
ENTRAINEMENT DANSEUR DANSE JAZZ	1	33
FORM. EN GRAVURE MUSICALE LOGICIEL FINALE 2007 FR	1	14
REGIE ET TECHNIQUE	1	140
FORMATION EN MUSIQUE MEDIEVALE	1	70
ENVIRT SONORE ET MUSIQUE EN NEONATOLOGIE	1	35
FORMATION HANDI-DANSE MODULE AUDITIF	1	60

Étiquettes de lignes	Nombre de salariés	Nb d'heures
TECHNIQUE DE CHANT	1	10
FORMATION INTENSIVE-DANSE INSPIRATION AFRICAINE	1	30
PERF A LA PRATIQUE INSTRUMENTALE	1	150
7EME STAGE INTERNATIONAL DANSE	1	48
PERFECTIONNEMENT PRATIQUE CHOREGRAPHIE	1	22,5
FORMATION TECHNIQUE VOCALE	1	8
PPES FONDAMENTAUX METHODE MARTENOT	1	60
FORMATION VIOLON	1	14
STAGE DANSE	1	9
INITIATION A LA SONORISATION	1	35
STAGE DE DANSE THERAPIE	1	35
DANSES SWING : BALBOA / LINDY HOP	1	21
DANSE SENSIBLE & DANSE CONTEMPORAINE	1	38
INITIATION AU THEATRE	1	40
STAGE PERCUSSIONS AFRICAINES DUNUN-DJEMB	1	10,5
A LA DECOUVERTE DE SON PROPRE CLOWN	1	40
VOIX PARLEE, VOIX CHANTEE, TECHNIQUE VOCALE	1	39
FO. PROFESSIONNELS DE LA DANSE AU STAGE SCENOGRAPHIE	1	96
JONGLERIE DANS LE MOUVEMENT	1	10
PERFECTIONNEMENT DANSE	1	20
COURS DE DANSE	1	31,5
PERF. ET REMISE A NIV.EN DANSE CONTEMP. ET MODERN'JAZZ	1	15
COURS DE GUITARE	1	33
PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE VIOLONCELLE	1	25
BAFD PERFECTIONNEMENT	1	48
PIANISTIQUE PERF + HARMONIE NIVEAU 3	1	58
PERF METHODE MARTENOT - HARMONIE PIANO	1	54
PRODUCTION MUSICALE	1	70
APPROCHE DE LA VOIX DANS LES MUSIQUES ACTUELLES	1	26
ENTRAINEMENT REGULIER DU DANSEUR	1	30
LE REPERT. CHANTE DE LA TRADITION ORALE EN FRANCAIS	1	16
ENTRAINEMT & PERFECT DU DANSEUR	1	52
DIRECTION ORCHESTRE 88	1	88
STAGE DE DANSE MODERN JAZZ	1	22,3
LOGICIEL PRO TOOLS MUSIQUE	1	70
STAGE DE GUITARE	1	30
MASTER CLASS GUITARE	1	45
EUTONIE GERDA ALEXANDER	1	30
MUSICIEN DE JAZZ	1	30
STAGE INTERNATIONAL DE DANSE PONTARLIER	1	63
musicien conseil	1	90
DANSES D'AFRIQUE ET D'ORIENT	1	35
MUSIQUE A DANSER RENAISSANCE/MUSIQUE D'ENSEMBLE	1	36
SUPPORT TECHNIQUE ACTIVITE THEATRALE	1	105
EDITION MUSICALE INFORMATIQUE NIVEAU INITIATION	1	24
TECHNIQUE FM ALEXANDER	1	15
MUSIQUE ET DANSE DES BALLONS	1	24
CREATION MUSICALE PAR ORDINATEUR	1	70
EN AVANT SCENE 2010	1	6
DREANWEARVER CREATION DE SITES WEB	1	40
ATELIER CHORÉGRAPHIQUE SALSA	1	26

<b>Étiquettes de lignes</b>	<b>Nombre de salariés</b>	<b>Nb d'heures</b>
MUSIQUES AFRO-CUBAINES	1	24
ATELIER COMPOSITION CHOREGRAPHIQUE	1	4
LA VOIX ET L'ARTICULATION	1	36
LA DANSE CACHEE: LE GESTE ET LES MOTS	1	12
11ÈME STAGE INTERNATIONAL DE DANSE DE COUPLE	1	7
LA VOIX ET LA MUE	1	12
<b>Total général</b>	<b>238</b>	<b>6806</b>

## Annexe 4 : enquêtes Employeurs et Salariés

### › Enquête employeurs : spécialité des trois derniers salariés recrutés

<b>discipline/spécialité</b>	<b>Nombre de réponses</b>
<b>cirque</b>	<b>54</b>
acrobatie	1
Acrobatie, échasses	1
aériens	3
aériens acrobatie équilibre sur cannes	1
animateur	1
animation cirque	1
Art clownesque	1
Cirque	1
Commédia, échasses	1
équilibre	1
equilibre sur objets	1
Fil de féryste	1
fil et trapèze	1
Jonglerie	4
pluri disciplinaire	4
trapèze	1
Non précisé	30
<b>danse</b>	<b>45</b>
africaine	1
animation danse africaine	1
CLASSIQUE	1
creation jazz	1
danse classique et contemporaine	1
danse contemporaine	2
Danse Modern Jazz	4
Danse orientale	1
danses de salon	2
éveil	1
HIP HOP	3
JAZZ	1
moderne	1
modern'jazz et contemporain	1
modern'jazz et hip-hop	1
orientale	2
salsa	2
Non précisé	19
<b>danse/cirque</b>	<b>1</b>
Equilibre sur les mains	1
<b>musique</b>	<b>127</b>
accordéon	3
ateliers collectifs	1
aucune	1
Basse-Musiques Actuelles	1
BATTERIE	4
Batterie / percussions	5
Chant	5

chant choral	1
chef de chœur	1
Clarinette	3
cor	1
Direction d'ensemble	1
Direction d'ensemble / saxophone / clarinette	1
DIRECTION D'ORCHESTRE	1
djembe	1
éveil musical	3
flûte	4
formation musicale	3
Guitare électrique	2
guitare	14
Harpe celtique	1
hautbois	1
intervenante	1
musiques actuelles amplifiées	1
Piano	10
Piano Jazz	1
Pratiques collectives et FM	1
Rock	1
saxophone	2
Solfège/chant	1
tous types de musiques	1
TROMBONE	1
Trombone/tuba	1
trompette	3
Violon	6
violoncelle	4
Non précisé	36
<b>musique/théâtre</b>	<b>2</b>
BATTERIE	1
Non précisé	1
<b>théâtre</b>	<b>13</b>
animation	1
enfants	1
Non précisé	11
<b>(discipline non précisé)</b>	<b>11</b>
<b>Total général</b>	<b>251</b>



## › Enquête employeur : Détail des réseaux d'appartenance des répondants

- ADIAM 67
- ASSEM 17
- CMTRA
- CNDC, le quai, le conseil général secteur danse et musique, Thv saint Brathélemy
- Collectif RPM . CANOPÉEA
- CONFEDERATION MUSICALE DE France (4 réponses)
- DDM
- DRAPOS - PASSEURS D'ARTS
- en lien avec Vosges Arts Vivants
- FCMR
- F.F.E.M. (Fédération Française de l'Enseignement Musical, Chorégraphique et Théâtral)
- Fédération Française de Danse
- Fédération française des écoles de cirque (8 réponses)
- fédération française des écoles de cirque fédération régionale Atlantique des écoles de cirque
- Fédération Françaises des Écoles de Cirque / Fédération Régionales des Ecoles de Cirques
- Fédération Nationale des Écoles de Musique (FFEM)
- Festival des Mômes en Pays Charolais
- FFEC, FREC
- FFEC, FREC MP, ADDA 32, CIRCA
- FFEM / FSMA
- FFMJC
- FNCTA
- FNEIJMA
- FNEIJMA
- FNEIJMA, CMF
- FNEIJMA, SMA, RMAHN
- FREMAP & FSMA
- FSCF, FSMA
- La fédurok, le Syndicat des Musiques Actuelles
- LES MJC EN RHONE-ALPES ASEAR
- Ligue de l'enseignement
- Musique et Danse en Finistère, Fédération Française des Arts du Cirque, Fédération régionale des Arts du cirque Bretagne
- PFI plateforme interregionale de coopération culturelle (le réseau des agences régionales du spectacle vivant)
- pole de développement des musiques actuelles en pays de la Loire
- réseau des écoles agréées par le conseil général
- réseau des MJC de Lyon
- Réseau Pince-Oreilles, FNEIJMA
- Schéma Départemental
- Schéma départemental du Conseil Général de la Loire. Confédération Musical de France.
- UCEM 78 ; FFEM
- UDSM
- Union départ. des Soc.musique de la Vienne (UDSM), Féd.Musicale Poitou Charentes (FMPC), Conf.Musicale de France (CMF) et Concerts en Vienne (Chorale)

## › Enquête salariés : Réponses aux questions ouvertes du questionnaire « salariés »

### **Question 13. Pensez-vous nécessaire de développer vos compétences à l'avenir?**

- L'essentiel de mon activité professionnelle est maintenant basée sur l'enseignement de l'histoire de la danse; c'est une formation permanente et toute personnelle à l'occasion des sollicitations professionnelles. Dans le travail: j'ai un double DE de PROFESSEUR de danse, et dans les centres d'animation les professeurs de danse sont seulement reconnus comme "animateurs danse". Ce qui ne reconnaît pas la qualification professionnelle.
- Mes compétences je les développe en permanence avec la mise en place d'échange avec l'équipe d'animateur de théâtre qui a aussi suivi (pour la plupart) la même formation que moi. Il s'agit d'échanger, de discuter autour soit de difficultés au sein de notre ateliers, soit de nouvelles avancées dans son travaille au sien de l'atelier, de mettre en place des projets de rencontre théâtrale entre les différents participants des ateliers et ainsi de
- Oui c'est toujours nécessaire, il faut se renouveler. La danse, la respiration, la relaxation, la pédagogie.
- Repasser mon diplôme d'état de professeur de danse.
- Oui il est nécessaire, malheureusement le monde évolue l'animation aussi si nous restons avec nos acquis datant de mathusalem pour certain. Nous mettons en danger notre métier. Au delà de ça personnellement pour ma part j'ai besoin de me renouveler dans mes connaissances. Je suis une personne qui n'aime pas rester sur un secteur donc j'aurai une faiblesse pour le domaine plus sportif mais au sein des écoles de la maternelle au primaire.
- Formation diplômante.
- Plutôt en musique, où j'ai eu une formation moins importante.
- oui bien sur. Passer le BIAC ou BPJEPS activités du cirque mais aussi me former sur le handicap.
- Des compétences en gestion et logiciel de calcul.
- Oui en passant une formation diplômante.
- Oui la logistique et l'administratif.
- Sécurité - législation - pédagogie.
- Bien sur toujours administratif.
- Dans la direction d'orchestre d'harmonie et la direction d'une école de musique.
- Oui, en particulier sur les techniques de la MAO.
- Oui. je pense que se former au quotidien est primordial pour notre métier. Croiser les expériences, rencontrer d'autres musiciens, ne peut que nous faire avancer personnellement. Mon prochain stage ... percussions corporelles et vocales. Ensuite je verrais ce qui s'offre à moi.
- Informatique
- Ecriture musicale, harmonisation, direction d'ensemble. Développement de la créativité artistique.
- Je souhaite mettre en place : un ensemble de guitare. je travaille. J'aimerais faire plus d'audition personnellement je n'ai pas d'autre occasion à part jouer dans les associations pour lesquelles je travaille.
- J'aimerais développer le domaine de la pédagogie musicale.
- Oui, dans la direction de chœurs.
- Gestion de direction administrative d'une structure d'accueil.
- Techniques sons et lumières, maquillage, coiffure, toutes les disciplines des Arts du Cirque, Pédagogie, artistique etc... Je pense qu'il est indispensable de faire des formations tout au long de sa carrière sur tout ce qui nous occupe tout au long de l'année.
- Techniques des arts du cirque administration.
- Interprète chorégraphique.
- Oui, la pédagogie.
- Oui : domaine de la pédagogie, culture générale musicale de type DE.
- Oui. Passer le DE. Avoir plus de cours d'ensemble.
- Oui, plus particulièrement dans l'enseignement auprès des enfants de 4 à 7 ans.
- Oui, en plus du BIAC (Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque), j'ai prévu de passer le BPJEPS Cirque, diplôme obligatoire dans quelques années.
- Oui, il me semble plus que nécessaire de continuer à ce former. Toujours dans mon domaine et tout ce qui touche de près ma discipline (celle du travaille du corps).
- Le chant, prendre des cours pour améliorer ma technique vocale.
- Pédagogique éveil des enfants.
- J'aimerais développer mes compétences techniques pour pouvoir enseigner encore plus de choses, mais comme le BPJEPS cirque risque de devenir obligatoire pour pouvoir travailler dans les écoles c'est la formation qu'il me faudra principalement envisager.
- Oui, compétences musicales a développer sans cesse, direction, improvisation, pédagogies d'éveil spécifiques (willems, Orff...). J'envisage également la musicothérapie, et de courtes formations enrichissantes et seraient les bienvenues.
- Je souhaiterais acquérir des connaissances en chant, choral et suivre moi-même des cours de chant pour mieux comprendre le placement de la voix et pouvoir aider davantage les élèves du chœur d'enfants dont je suis en charge dans une des écoles de musique dans lesquelles j'interviens. Des échanges avec d'autres profs de piano me sembleraient enrichissants pour ma pratique de cet enseignement.
- Diffusion de spectacle travail sur corps et les position.
- Pédagogie, technique instrumentale.

- Musique.
- L'expression théâtrale, que je mets très souvent en lien dans mes diverses représentations.
- Oui, particulièrement dans différents styles de musique: musique ancienne (formation sur instruments anciens), musique traditionnelle (celtique, Balkan), et notions plus approfondies sur le jazz. Ainsi que sur l'encadrement et la gestion des pratiques collectives (cours d'instruments, et de musique de chambre).
- Dans le domaine du chant, de la psychophonie.
- Oui, dans la création et le développement de partenariat interdisciplinaire du domaine artistique. Aider les intervenants à monter des projets avec les écoles de musique, de danse ou de théâtre... etc.
- Lien entre voix et corps.
- Oui, orchestre enfantin (percussions rythmiques et mélodiques), danse, Human beat box, fabrication d'instruments ...
- OUI, dans le chant, sa pratique et sa pédagogie
- direction de chœur et orchestre création chanson montage instrumental danse.
- M A O
- Danses collectives.
- Rester ouvert à toutes les nouvelles propositions et se remettre à niveau est essentiel pour garder une pédagogie vivante.
- bien sur à voir selon mes besoins et envies.
- Oui, sans cesse en formation, diversifier l'activité et les interventions.
- Remplissage de dossiers de projets pédagogiques correspondant aux attentes de diverses institutions.
- Nous devons être polyvalent, nous devons pouvoir nous exprimer et nous défendre, travailler en équipe ... Je continuerai à me former tout au long de ma carrière aussi bien en danse, musique, théâtre, médiation ... Nous devons avoir des projets ou bien proposer des projets solides et très complets.
- Oui, dans le domaine des maternelles.
- Production musicale, technique vocale, musique électronique.
- Oui, dans l'enseignement c'est indispensable! Elargir mes connaissances musicales, en abordant des musiques de tous styles différents et de cultures différentes.
- Je pense que c'est nécessaire de diversifier ses compétences. Toujours dans le domaine de la musique, je voudrais poursuivre mes études d'harmonie et de contrepoint.
- Oui, dans tous les domaines spécialisés comme le handicap ou le milieu carcéral car ces formations spécifiques permettent soit d'intervenir dans d'autres domaines, soit de changer sa façon d'intervenir et donc de se renouveler.
- La création de chanson (soit entière, soit j'ai la musique et je veux les paroles, soit j'ai les paroles et je fais la musique) avec la classe. La création en général. Comment accompagner un chant avec une simple guitare alors qu'on a un enregistrement avec un symphonique ou un groupe de rock ou un big band jazz?
- Artistiques, école de musique, écoles, crèches.
- Pouvoir intervenir pour différents types de public.
- L'expression corporelle avec des enfants (maternelle et élémentaire) Monter un conte musical.
- Techniques informatiques et du son. Psychopédagogie, création de chansons, de comédies musicales, mise en place d'un spectacle (son, lumières, mises en scène, etc...)
- J'ai fait beaucoup d'études (licence en Musico, 2e prix de piano, préparation au Dumi, Jazz, Diplôme de Musiques actuelles, même si je n'ai pas réussi tous les diplômes ... Donc maintenant c'est travailler sur le terrain qui me fait avancer; c'est pourquoi suivre une formation n'est pas ma priorité, actuellement en tout cas.
- DUMI, clavier.
- Le milieu handicap et Petite enfance.
- Faire des stages pour découvrir de nouvelles pratiques artistiques pour développer mes interventions en milieu scolaires.
- Oui ; la musique est en mouvement et en constante évolution; il est important de se mettre à jour de plus ; j'aimerais intervenir en crèches et maternelles.
- Il faut toujours pouvoir évoluer avec le métier qui change beaucoup suivant les territoires et les missions. Donc les formations sont très importantes, depuis le simple partage de savoir entre collègues jusqu'aux formations plus complexes sur de nouvelles structures (structures culturelles, scènes nationales, structures sociales, hospitalières,...).
- Domaine administratif. Du type formation diplômante Coordinateur d'activités musicales / Direction d'écoles de musique.
- Pas pour l'instant.
- Pédagogie de l'enseignement.
- Oui, milieu spécialisé, petite enfance, musiques et danses de diverses époques et région ou pays, art de la scène (mise en scène, plan feux...)
- Oui, je pense qu'il faut entretenir, renouveler et apprendre continuellement. Il y a tant de chose à apprendre et surtout il ne faut évoluer et apporter d'autre chose. Dans tout domaine.
- Accompagnement artistique des handicapés.
- Je participe à au moins un stage par an pour rester dans les demandes des différents secteurs.
- Cela me paraît indispensable de ne pas végéter sur ses acquis. Les thématiques telles que la gestion de groupes musicaux, et la connaissance des outils informatiques instrumentaux.
- Il est toujours important de développer nos compétences. C'est le principe même de la musique!
- Oui il est toujours bon de développer ses compétences!

- Oui, échanger avec d'autres professeurs sur la façon d'enseigner, style une master classe.
- Oui, pour l'obtention des diplômes dans le cadre des cours d'instruments que je donne (clarinette et saxophone).
- Oui, pédagogie du violon en vue de l'obtention totale de VAE.
- Oui toujours. Pédagogie et musique.
- Oui en violoncelle.
- Dans les nouvelles technologies (logiciels FM, final, etc...) et dans la gestion, l'animation des groupes.
- Management d'une troupe.
- Oui: "coordination", dans la branche artistique (budget, management...). Les outils informatiques au service de l'artistique (bande son...).
- Oui, tout ce qui concerne l'informatique musicale.
- Oui dans la danse et le chant.
- Dans l'accueil d'handicapé dans les structures artistiques. La gestion d'un lieu d'enseignement artistique comportant plusieurs formes d'art.
- Encadrement et gestion.
- Improvisation.
- Bien sûr. Je cherche toujours à développer mes compétences et à voir comment je pourrai évoluer, notamment changer de catégorie et de statut.
- Culture musicale. Pédagogie.
- Oui, améliorer mes acquis en danse.
- Validation des compétences par acquis professionnel (DE musique non reconnu en France).
- Oui, c'est toujours très instructif. Sur la voix par exemple ou l'histoire des arts.
- Direction d'association musicale.
- Pédagogie. Gamelan. DUMI
- Oui, ouverture à d'autres disciplines artistiques, danse et théâtre notamment.
- Oui. Valider la formation par DEM puis DE.
- Stage de guitare perfectionnement.
- Oui. Lumières (son, spécialisations théâtrales).
- Danse folkloriques, danses populaires, danses enfantines, Danses de caractère, danses baroques, danse renaissance. Confection de costumes, lumières de la scène, montages audio.
- L'écriture et la scénographie.
- Oui. Logiciel musicaux. Pédagogie.
- Toujours bon de continuer à apprendre et transmettre. Domaine: le plaisir de jouer, interpréter lors d'auditions.
- Oui. Pratique des grilles jazz.
- Oui, dans un maximum de domaines possible, tout enrichissement est bon à prendre.
- Oui, improvisation, pédagogie de groupe, direction
- Il est toujours nécessaire de développer ses connaissances. J'ai participé à plusieurs stages de piano animés par des professeurs de conservatoire pendant plusieurs années.
- Oui. Chant choral. Informatique musicale. Méthodes actives. Eveil musical ou enseignement aux adultes.
- Chant et développement personnel.
- La pédagogie de groupe. L'approche de la musique par l'orchestre. Les orchestres à l'école.
- Informatique. Son. Jeu d'acteur.
- Tout ce qui touche au spectacle vivant exemple lumières, costumes, mise en scène.
- Homologations du DE et du CA.
- Oui, dans les techniques de pédagogies et aussi dans la formation artistique professionnelle.
- Oui, corporalité, sécurité, psychologie, gestion, autres arts (peinture etc).
- Formation complémentaire. Technique improvisation. Initiation lutherie.
- Oui, sui différents sujets de techniques vocales (chant du monde). Pédagogie du chant, de l'enseignement du chant. Eveil musical et chant chez les enfants. Approche du chant et musiques actuelles, posture, travail scénique. Chant et percussions (techniques corporelles "beat boxing). Pratique de chœur, direction de répertoire ou comédies musicales.
- Non, c'est ma dernière année à priori
- Oui, dans les études chorégraphiques. Toutes disciplines confondues (danse)
- Oui, cirque, théâtre et danse
- Bien sûr en particulier dans ma spécialité qu'est le clown pour laquelle il existe très peu de formation. Comme dans d'autres disciplines spécifiques comme l'acrobatie qu'elle même comporte des sous disciplines comme les portés acrobatiques (les pistes rebondissantes et autres). La danse.
- Dans un domaine plus administratif (montage de dossier, gestion d'un site internet...).
- Dans les publics spécifiques: petite enfance, handicapés, personnes âgées.
- Les domaines appartenant aux différentes disciplines du cirque. Mais également en rapport au spectacle, régie son et lumière.
- Pédagogie en cours. Pratique d'orchestre de professionnels en Basson.
- Améliorer mes compétences en technique de cirque.
- Oui, les pratiques collectives (entrée à l'école par les pratiques collectives), la formation musicale en cycle 1. Redynamiser mon enseignement de la clarinette, en rencontrant des pédagogies novatrices.
- Arrangements musicaux. Programmation artistique, obtention d'une licence d'exploitant. Outils informatiques d'édition musicale.
- Ethique et pédagogie. Transmission et prise en compte du sujet apprenant.
- Aériens. Jonglerie. Gestion.
- Oui, notamment le déchiffrage.
- Oui toujours! Informatique musicale. Développer les compétences pédagogiques. Différents styles.
- Pédagogie apprendre à donner des conseils, travail sur le langage, théâtre d'objet, clown.
- Compétence pédagogique: BPJEPS vit de la crique mais des formations trop lointaines. Compétence

technique: EPI, monteur de chapiteau... Compétences artistique: Stage de jonglerie, d'acrobatie...formations.

- Oui, cirque adapté (handicap).
- Non, je m'oriente vers un autre métier...
- Oui, dans le domaine du cirque et autres. Pour la technique et la pédagogie (BPJEPS en vue).
- Liés au handicap moteur et mental.
- Oui, dans les domaines de la sécurité, pédagogie
- Oui, vers les publics spécifiques, vers des spécialités plus larges, vers l'administratif (monter une structure, un projet, un budget, un dossier de subvention...).
- Pédagogie de groupe. Anglais. Informatique musicale. Transmission orale.
- Pédagogie adaptée au public enfant à adolescent.
- Oui, autorité face aux élèves. Outils pédagogiques. Trac à gérer. Voix.
- Oui, chœur, direction d'ensemble, MAO, Eveil, Arrangement musicaux, Edition musique-ordi.
- Percussions corporelles. Culture chorégraphique. Histoire de la danse.
- Oui, Formation continue (pédagogie et enseignement musical). Direction d'un EPCI.
- On doit constamment développer ses connaissances. Pédagogie envers autrui mais aussi soi-même. La modernisation du langage artistique, numérisation.
- Oui, pratiques collectives.
- Projets artistiques et pédagogiques. Après l'obtention du diplôme d'état option piano, je compte développer mais compétences pédagogiques auprès des personnes handicapées.
- Informatique musicale (son), logiciels édition musicale, pédagogie.
- Pédagogie théâtrale pour les enfants. Improvisation théâtrale.
- Oui, je désire développer mes compétences instrumentales (interprétation), poursuivre une formation en jazz et musiques improvisées, ainsi qu'en recherche musicologique.
- Oui, probablement. Dans le jazz et l'improvisation.
- Bien sûr, surtout dans le domaine pédagogique et l'accompagnement psychologique, le développement de l'enfant. Une aide la gestion de cas d'enfants hyperactifs ou angoissés...Serait d'un grand bénéfice également.
- Le domaine artistique offre la possibilité de varier les activités aussi bien artistiques que pédagogiques, mais aussi sur le plan de la gestion des projets culturels. Etre musicien, professeur est une chose mais l'apprentissage dans le domaine de la gestion culturelle serait un plus.
- Plutôt développer ma "classe", je suis encore loin des 35h. Et nous sommes 5 professeurs de violon.
- Oui, improvisation, création.
- Oui, dans les domaines de la pédagogie, des pédagogies de groupe, du geste, du positionnement, l'accueil du public, la création artistique, le développement des projets pédagogiques, artistiques, du travail sur le projet d'établissement, l'encadrement de cours individuels ou collectifs, le choix des répertoires, l'ouverture vers d'autres esthétiques...
- Oui, dans la direction d'ensemble, l'improvisation et l'oralité.
- Pédagogie, écriture et arrangement.
- Toujours dans l'animation mais spécialisé pour les enfants de crèche, mal entendant.
- Oui, dans la mise en place de création, de spectacles dans son ensemble. Formation musique, lumière, thème, costumes, maquillage....
- Oui, dans le domaine pédagogique.
- Oui. Pédagogie des groupes. Improvisation.
- Oui, au niveau de la petite enfance ou auprès de personnes handicapés.
- Oui, spectacle.
- Oui, former et donner envie aux nouvelles générations de transmettre leur savoir.

#### 14. Avez-vous un commentaire à faire sur votre parcours de formation?

- Parcours très atypique, presque autodidacte, sauf une licence universitaire d'espagnol et un double DE danse. Très important qu'en plus des formations balisées et validées à chaque niveau, il existe des "petites portes" ou des "passerelles" pour ce genre de parcours atypique, pour prendre le train en marche des formations ou des validations professionnelles, selon VAE, ou niveau d'études scolaires, ou reconnaissance de compétences...
- La formation que j'ai suivie à Paris III Licence professionnelle d'encadrement d'ateliers théâtrales a été pour moi une révélation quand à l'approche des ateliers, les outils possibles mis à notre disposition et surtout à la posture toujours en regard et en éveil de l'animateur. Je suis avant tout un metteur en scène et cette formation a permis d'identifier la posture que je voulais avoir dans mes ateliers qui est différente de celle de metteur en scène.
- Il est très compliqué d'obtenir des subventions pour partir en formation. Que ce soit auprès pour des structures ou de l'état.
- Il est bien dommage qu'il n'existe de diplôme concernant le domaine de la danse Hip Hop.
- Je suis actuellement animatrice de développement culturel, assurant les ateliers théâtre, mais travaillant également sur l'organisation de l'ensemble des événements danse, cirque, théâtre et musique... Mon cas ne semble pas décrit dans votre questionnaire...
- Il me manque les 2 formations précédentes.
- Mon parcours professionnel et de formation, dans le domaine pédagogique, s'appuie sur une structure et un tempérament autodidacte ; ainsi que sur la passion de transmettre des savoirs.
- Très variées, diverses formations: en école municipale de musique puis en conservatoire en clarinette et solfège, cours de jazz en association, fac de musicologie, autodidacte pour pas mal d'autres choses (autres instruments, sonorisation, etc...)et surtout beaucoup de pratique dans un grand nombre de formations de styles variés.
- La diffusion des propositions de stages auprès des salariés ne se fait pas automatiquement et c'est regrettable car quelquefois nous passons à côté de formations de qualités qui peuvent être à porter de main.
- j'ai obtenue mon DAEU en formation adulte au CEP de Tourcoing. j'ai une formation musicale au conservatoire. j'ai un niveau élémentaire en musique. j'ai suivi la formation d'animation traditionnelle BAFAD. j'ai une formation pédagogique musicale que j'ai suivie à la conservation de Douai. J'ai obtenue en VAE mon diplôme BPJEP animation pour tous. je souhaite faire une vae en qualité de DUMI.
- Ce serait bien de développer les écoles formant des professeurs (CEFEDeMs trop rares) et pas seulement des techniciens de la musique (conservatoire).
- Formation très diverse mais très enrichissante. J'ai construit petit à petit mon profil de poste (directeur d'école de musique) en suivant un itinéraire non conventionnel.
- Suite à plusieurs opérations au même genou, j'ai moins pu faire de formation physique ces derniers temps ce qui me manque beaucoup. Je cherche une formation de maquillage artistique malheureusement je n'en trouve pas.
- Aurait apprécié suivre une formation professionnelle d'artiste chorégraphique. voudrait me former à la méthode Feldenkrais et/ou pédagogie et petite enfance mais le coût est trop onéreux!!
- Je serais intéressée pour préparer le DE de Musique tout en continuant mes activités professionnelles qui m'occupent une bonne part de la journée.
- Il pourrait être intéressant de permettre de se former (CIF ou autre dispositif) sur des durées longues à temps partiel plutôt qu'une année intensive. Dans notre domaine, cela serait plus adapté et les compétences acquises le seraient de manières académiques et empiriques à la fois.
- C e n'est pas facile d'avoir 7 employeurs. Cela fait beaucoup de route et j'ai souvent des difficultés à faire un maximum d'horaire. Cela dépend d'une année à l'autre. J'aimerais bien être aidé en début d'année scolaire selon nécessité pour trouver plus d'heure par musique et danse ou le pole emploi par exemple .....
- Je souhaiterais valider mon DE de professeur de danse.
- Il y avait peu de formations quand j'ai commencé à enseigner, c'est maintenant que j'ai de l'expérience en ayant appris sur le tas que l'on risque de m'imposer de suivre des formations alors que j'ai déjà un emploi régulier.
- Non.
- Il ne contient aucun cursus concernant la pédagogie elle-même. Il me semble que c'est une qualité qu'on peut avoir naturellement, mais les repères qu'on nous donne dans une formation comme celle suivie récemment sont indispensables à l'appréhension de l'enseignement.
- je suis sans diplôme et je n'ai juste que le niveau bac, parfois j'aimerais être reconnu pour tous le travail que j'ai accompli.
- Peu de choix (CNFPT), difficultés d'accès, niveau faible.

- Mon expérience en animation (directrice de centres de loisirs), et mes pratiques (danses multiples depuis mon enfance) ont contribué à choisir un métier à 2 casquettes: enseignement de différents types d'expression corporelle pour tous âges, et organisation de centres aérés pour les enfants.
- 3 formations en 25 ans de métiers + des stages en formation continue avec mon employeur ; tout cela enrichit, forme et motive ....
- Lorsque j'ai eu mon diplôme de MI, seuls les Centres Musicaux Ruraux proposaient cette formation. Depuis a été créé le DUMI. Le diplôme CMR n'est plus reconnu nationalement et il nous faut le DUMI si nous voulons muter !
- dommage que l'on n'est pas obtenu l'équivalence DUMI pour les CMR.
- Je suis très bien formé et je souhaiterais surtout pouvoir exercer ma profession dans des conditions descentes ce qui n'est pas le cas aujourd'hui (conditions, organisation et rémunération).
- De musicien intervenant pendant une vingtaine d'année, je suis passé à la gestion et à la coordination de projets pour association départementale de développement musical
- Atypique...
- j'ai suivi des formations tout au long de ma carrière, co de musicienne intervenante, de spécialisation et de gestion d'association.
- La formation est indispensable pour pouvoir évoluer.
- Non, sinon que l'on acquière son métier en grande partie sur le terrain...
- C'est par mon expérience de 15 ans de direction de chœur bénévole que j'ai commencé l'embauche comme animatrice musique.
- Je suis autodidacte et je ne rentre pas dans les cases des diplômés. Par contre j'ai vingt ans de pratique dans le milieu scolaire et péri scolaire plus une création d'un spectacle dédié aux plus jeunes (crèches et maternelle) et une expérience en atelier parents enfants depuis 15 ans. Je ne sais qu'elle formation pourrait s'ouvrir à moi vu que j'ai déjà 51 ans.
- Je suis en formation régulièrement, parfois plusieurs fois dans l'année; c'est une bonne manière de se maintenir son niveau musical et pédagogique ; d'élargir ses compétences et de satisfaire à un public de plus en plus exigeant.
- Après plusieurs années à l'étranger, et des congés de maternité, je me relance dans mon activité de musicienne intervenante depuis 2010, donc j'ai un profil un peu particulier par rapport a votre enquête.
- Pourquoi ces formations et diplômes ne sont-ils toujours pas reconnus dans les nouveaux diplômes européens L/M/D??
- Mon intérêt grandissant à chaque fois pour l'interaction pédagogie / musique Avoir rencontré des formateurs bien qu'anonymes d'une grande compétence. M'avoir permis de rencontrer des collègues et partager sur des pratiques professionnelles Entretien la motivation que j'ai à travailler dans ce domaine.
- Je regrette qu'il n'y ait pas un diplôme "pédagogie" et "pédagogie enseignement collectif). Que cela se confonde avec la performance musicale.
- Il est passionnant et me donne toujours envie d'aller plus loin.
- Très riche, savant mélange de théorie et de pratique, permettant une réelle professionnalisation.
- Dans le cursus conservatoire, il n'y a pas de formation pour enseigner et c'est bien dommage.
- Il a toujours été à mes frais, sur mon temps "libre". Cela est fréquent pour les musiciens, et évidemment préjudiciable concernant la santé à long terme. Mon statut n'est pas clair aujourd'hui, enseignant artistique rémunéré sur les bases de l'animation = bénévolat et défraiements, en gros...
- A 40 ans, on essaye de se former. Malheureusement malgré nos efforts, il nous est difficile de suivre des stages pendant le temps scolaire.
- En danse tout est accès sur les cursus, la pédagogie et l'improvisation. Nous sommes nombreux à être autodidacte dans l'utilisation d'outils informatiques...à nous débrouiller avec les budgets...le relationnel avec les élèves, leurs parents, les publics difficiles. Où sont les formations??? pour les danseurs!
- J'ai deux spécialités, le chant traditionnel et la danse traditionnelle
- J'aurais souhaité accéder à une VAE plus rapidement. Attente depuis 4 ans.
- Après un CFEM obtenu au Conservatoire, j'ai continué mes études en Université des sciences. Voyant que les sciences n'étaient pas ma vocation, je me suis lancée dans la musique. Cela fait 3 ans que j'enseigne et que j'apprends tous les jours pour m'améliorer.
- Je me suis toujours formée à travers de nombreux stage et formation de danse et de gym, pour être le plus performante.
- Très heureux de pouvoir bénéficier de l'aide financière d'Unifformation sans laquelle toute professionnalisation demeurait quasi impossible à assumer!
- Le BP constitue le premier diplôme d'état correspondant à mon activité. Mon parcours est constitué par la somme des stages et expériences auprès de compagnies de cirque professionnelles ou mis en place par le FREL sur des opérations groupées de formation.

- Après mes diplômes au conservatoire, j'ai eu la chance dans mon milieu professionnel, de participer à beaucoup de stages. J'ai donc pu évoluer tout au long de mes 40 années d'enseignement. A la retraite maintenant mais toujours active, j'exerce ce métier avec toujours autant de passion!
- J'enseigne le piano en milieu associatif depuis 30 ans dans la même école de musique. Je suis auto didacte et fier de l'être.
- Il manque une offre de formation pour la préparation au DE ou au CA. Formations souvent trop loin du lieu de travail, et des horaires souvent sur les mêmes journées.
- Riche d'expérience que je transmets aujourd'hui, tout en continuant à me nourrir pour ne pas m'éteindre et continuer d'évoluer, mais aussi me mettre à jour.
- Apparemment réduction des fonds alloués à notre secteur. Demande de CIF en cours.
- Je souhaite dans un futur proche obtenir un diplôme d'état DE.
- Il s'enrichit progressivement et dépend de la diversité de l'offre et de la capacité à faire coïncider avec l'emploi du temps: plus facile sur les temps de vacances scolaires. Cela dépend aussi du coût et de la bonne volonté de l'employeur à s'organiser administrativement et à prendre en charge les coûts de formation.
- J'ai eu la chance d'avoir non seulement été professionnelle dès l'âge de 16 ans et durant 23 ans, mais également de pouvoir passer mon DE au sein de la compagnie de l'Opéra national du Rhin, avec des formateurs à la pointe de l'enseignement. Avoir été artiste chorégraphique professionnelle dans une grande compagnie me permet un enseignement complet, que ce soit au niveau technique, musique ou encore au niveau de la création d'un spectacle. Mes 23 années de carrière ont été mon parcours de formation et m'ont ainsi permis de développer mes compétences.
- J'ai un parcours de formation plutôt varié et dans lequel j'ai pu essayer beaucoup de choses que je réinjecte dans mes cours et ateliers. Cependant, comme je l'ai écrit plus tôt des outils techniques spécifiques au clown ou à l'acrobatie me manque.
- Dommage que les diplômes STAPS ne soient pas reconnus dans la convention collective de l'animation.
- Il n'existe pas de suivi après la formation BPJEPS loisirs pour tous.
- Riche et varié.
- Du temps de mes conservatoires, il a manqué des passerelles entre la fin de mes cursus et l'insertion professionnelle.
- Parcours classique, j'ai beaucoup appris au contact de mes élèves, par empirisme.
- Parcours atypique. Formation classique, puis formation jazz. Pratique du piano très tard vers 18 ans, car pratique de plusieurs instruments avant.
- Désolée mais votre questionnaire n'est pas claire, et je n'aime pas ce terme animation! Je ne suis pas animatrice, animatrice en club med! Je suis musicienne et professeur que je sois en MJC, en école associative et ou dans un conservatoire mais pas animatrice!
- Il faut avoir de l'argent pour se former! Et le nombre de diplômés ne correspond en rien à la demande du marché...les acquis non plus d'ailleurs...
- Discipline artistique et spécialité: Musique: formation musicale, multi instrumentiste. Théâtre: Mise en scène, comédien
- Une grande part de mon activité professionnelle a nécessité un apprentissage "sur le tas", concernant la direction d'un établissement d'enseignement artistique
- Lorsque l'on fait des études artistiques, on est mal préparé à la réalité du marché de l'art. On n'a pas appris à se commercialiser...
- Pleinement en cours. Mes activités pédagogiques et "d'animation" sont provisoires.
- La formation à l'enseignement est négligée, les concours et examens ne portent que sur un niveau musical dans le plupart des cas.
- Je trouve que les formations artistiques sont longues, s'effectuent sur plusieurs années, l'obtention des diplômes est difficile à obtenir. Parallèlement les compétences acquises ne sont pas assez valorisées tant sur le plan humain, qu'artistique et surtout économique.
- Formation restreinte mais l'efficacité vient aussi avec le temps. Il est très bénéfique d'assister aux cours de collègues, j'aimerais me glisser dans des dizaines de cours, et en prendre le meilleur.
- Essentiellement autodidacte
- J'ai souhaité reprendre des études universitaires car les formations proposées étaient trop courtes et non diplômantes.
- Au niveau associatif dans la branche de l'animation, mais depuis novembre 2011 je travaille en tant que Dumiste au sein d'une communauté d'agglomération.
- Le parcours pour être professeur de danse est trop brouillon. Il serait temps de mettre en place un diplôme reconnu par l'état.



